

Civil society voices for
Better Aid

**Les OSC en route pour Pusan :
messages-clés et propositions**

janvier 2011

Les OSC en route pour Pusan :

Résumé exécutif des principaux messages et propositions des OSC

Les OSC de la *Plate-forme BetterAid*, par le biais du *Forum ouvert sur l'efficacité du développement des OSC*, en appellent à l'ensemble des acteurs du développement du *Groupe de travail sur l'efficacité de l'aide* afin qu'ils travaillent conjointement pour parvenir à un résultat ambitieux, tourné vers l'avenir, lors du Forum de haut niveau de Pusan, qui traitera des questions essentielles liées à la coopération au développement. Pour parvenir à une *Déclaration de Pusan sur l'efficacité du développement* qui soit complète et ambitieuse, il est essentiel de réaliser des avancées dans trois types de réforme interdépendants :

- a) Compléter et renforcer les engagements actuels en matière d'efficacité de l'aide ;
- b) Rendre opérationnelle l'efficacité du développement ;
- c) Promouvoir une architecture de coopération au développement qui soit équitable et juste.

Chacun de ces domaines exige des engagements qui soient négociés, spécifiques, assortis de délais et mesurables. Lorsqu'ils sont considérés d'une manière conjointe, ces domaines permettent de construire une confiance et une responsabilité mutuelles pour prendre des mesures capables de réaliser le but de l'efficacité du développement, c'est-à-dire le renforcement de l'impact de la coopération au développement et de l'aide sur les capacités de personnes pauvres et marginalisées à réaliser leurs droits et à atteindre les objectifs de développement internationalement reconnus.

Les partenaires de développement doivent :

A) Compléter et renforcer les engagements pris en matière d'efficacité de l'aide actuelle, et ce :

1. En faisant un bilan des engagements pris :

1.1 Effectuer une évaluation inclusive des engagements pris à Paris et Accra, qui tienne compte et spécifie les causes sous-jacentes de l'absence d'avancées plus significatives.

2. En poursuivant et en renforçant les engagements pris à Accra et à Paris en matière d'efficacité de l'aide :

2.1 Promouvoir l'appropriation démocratique des actions et des politiques en matière de développement, par le biais d'un engagement total et d'une prise de responsabilités envers l'ensemble des acteurs du développement (et notamment des bénéficiaires et des communautés locales ciblés, mais aussi des parlements, des OSC, du secteur privé, des médias et des gouvernements locaux).

2.2 Mener des dialogues larges et inclusifs, réguliers, impliquant les différentes parties prenantes sur les politiques nationales ainsi que sur les stratégies, les politiques et les programmes en matière de développement.

2.3 Renforcer et réaliser les engagements pris à Paris afin d'utiliser des approches basées sur des programmes ; appliquer dans un même temps les engagements d'Accra afin que les donateurs développent le recours aux systèmes nationaux comme première option dans le cadre de la coopération bilatérale entre deux pays.

2.4 Mettre fin aux conditionnalités politiques des donateurs liées aux versements et aux négociations de la dette, y compris des conditionnalités politiques indirectes et implicites développées par les Institutions Financières Internationales.

- 2.5 Abolir toutes les pratiques formelles et informelles en termes d'aide liée.
- 2.6 Faire en sorte que l'assistance technique dépende totalement de la demande, soit réactive aux besoins du pays, en garantissant une perspective intégrée basée sur l'égalité des genres et les droits humains et en mettant l'accent sur les connaissances locales acquises par le biais de processus transparents et inclusifs.
- 2.7 Appliquer les engagements d'Accra afin d'améliorer la prévisibilité de l'aide en fournissant aux destinataires des tranches de financement prévisibles de trois à cinq ans.
- 2.8 Garantir que le soutien apporté au secteur privé ne remette en cause ni les objectifs de développement internationalement reconnus, ni les normes en matière de droits humains, mais qu'il encourage leur accomplissement.

3. En mettant en œuvre la transparence totale comme base d'une responsabilité renforcée :

- 3.1 Créer et renforcer, aux niveaux national et mondial, des cadres de responsabilité clairs, basés sur les processus nationaux existants, à l'aide de stratégies visant à réduire la dépendance vis-à-vis de l'aide, l'inclusion de l'ensemble des parties prenantes et le respect des obligations de chaque acteur du développement en matière de droits humains.
- 3.2 Respecter et mettre en œuvre les plus grands standards en termes d'ouverture et de transparence, en signant et en appliquant les normes de l'Initiative internationale sur la transparence de l'aide (IITA), et en reconnaissant les initiatives de la société civile pour améliorer la responsabilité et la transparence des OSC.

B) Rendre opérationnelle l'efficacité du développement...

4. En se concentrant sur les droits humains et en éradiquant les causes profondes de la pauvreté et des inégalités :

- 4.1 Respecter et mettre en œuvre des approches basées sur les droits humains concernant les réformes de la coopération au développement et de ses pratiques, en tant que base de mesures concrètes pour éradiquer les causes profondes de la pauvreté et des inégalités, et promouvoir l'appropriation démocratique.

5. En promouvant et en appliquant l'égalité des genres et les droits des femmes :

- 5.1 Faire de l'égalité des genres et des droits des femmes une priorité pour atteindre un développement efficace, en renforçant la mise en œuvre et en surveillant les engagements et les obligations actuelles des donateurs et des gouvernements en termes d'égalité des genres et de droits humains, et en allouant des ressources spécifiques pour leur réalisation.

6. En appliquant l'agenda du travail décent comme clé de voûte des stratégies de développement inclusives et durables.

- 6.1 Mettre en œuvre des stratégies de développement économiques basées sur la reconnaissance des droits sociaux, par le biais de l'inclusion sociale, de la protection sociale et du dialogue social, afin de faire face aux besoins des franges les plus vulnérables et marginalisées de la société.

7. En garantissant la pleine participation des OSC en tant qu'acteurs du développement indépendants de plein droit :

- 7.1 Reconnaître les *Principes d'Istanbul sur l'efficacité du développement des OSC* (voir Annexe III) comme la base permettant d'évaluer les contributions des OSC au développement et afin de garantir que les politiques des donateurs et des gouvernements permettent ces contributions.
- 7.2 Impliquer les OSC par l'intermédiaire du Forum ouvert sur l'efficacité du développement des OSC afin de définir des normes minimales applicables aux pratiques, réglementations, législations et politiques des donateurs et des gouvernements dans le but de créer un environnement propice pour que les OSC atteignent tout leur potentiel en tant qu'acteurs de développement.

C) Promouvoir une architecture de coopération au développement juste et équitable :

8. En proposant et mettant en œuvre des réformes fondamentales de la gouvernance mondiale de la coopération au développement :

- 8.1 Proposer un processus multilatéral inclusif afin d'examiner la possibilité d'un accord contraignant sur l'efficacité au développement, négocié au sein des Nations Unies et dans le cadre des conventions et accords des Nations Unies en termes de droits humains.
- 8.2 Promouvoir une collaboration interinstitutionnelle entre le Groupe de travail de l'OCDE sur l'efficacité de l'aide et les mécanismes des Nations Unies, tels que le Forum pour la coopération en matière de développement, afin de renforcer les institutions des NU pour un dialogue sur les politiques en matière d'efficacité du développement.

Les OSC en route pour Pusan : Messages-clés et propositions¹

I Introduction

Les OSC organisées dans le cadre de la *Plate-forme BetterAid*, par le biais du *Forum ouvert sur l'efficacité du développement des OSC*, en appellent à des réformes urgentes et essentielles du système international de coopération au développement, qui connaît une crise profonde (veuillez consulter l'Annexe I pour obtenir une brève description de chaque initiative). Le quatrième Forum de haut niveau qui se tiendra à Pusan (République de Corée), en novembre 2011, constituera une importante opportunité de collaboration afin de poser les bases de ces réformes. Tous les acteurs du développement du Groupe de travail sur l'efficacité de l'aide doivent travailler conjointement,

¹ Les messages clés et les propositions de BetterAid ont été élaborés lors des discussions de la réunion du Groupe de coordination de BetterAid qui s'est tenue à Paris en octobre 2010, puis lors de consultations ultérieures au sein du BACG, du Groupe de facilitation global du Forum ouvert, et de la plate-forme BetterAid. Ils découlent également de quatre documents de politique de BetterAid : 1) Une évaluation du Programme d'action d'Accra du point de vue de la société civile (novembre 2009) ; 2) Development effectiveness in development cooperation : a rights-base perspective (Efficacité du développement dans le domaine de la coopération au développement : la perspective des droits humains) (octobre 2010) ; 3) Making Development Cooperation Just: Governance principles and pillars (Pour une coopération au développement juste : piliers et principes de gouvernance) (décembre 2010) et 4) Policy Paper on South-South Development Cooperation (Document de politique sur la coopération Sud-Sud) (mars 2010). Ces documents peuvent être consultés à l'adresse www.betteraid.org. BetterAid continuera à développer des messages clé à partir de consultations ultérieures auprès des OSC et l'agenda du Groupe de travail Pusan en 2011.

dans les mois à venir, afin de parvenir, à Pusan, à un résultat ambitieux, tourné vers l'avenir, abordant les questions critiques de la coopération au développement.²

Il convient de définir dans une *Déclaration de Pusan sur l'efficacité du développement* des engagements ambitieux pour tisser des partenariats renouvelés pour un système de coopération au développement qui se concentre sur les droits humains, en reconnaissant le caractère central de la réduction de la pauvreté, l'égalité des genres, la justice sociale, le travail décent et la durabilité environnementale. Pusan doit également fournir un cadre de mise en œuvre comprenant de points de référence spécifiques, mesurables et assortis de délais, qui peuvent être indépendamment et régulièrement surveillés, et qui soient applicables à ces engagements.

L'appel des OSC à l'adoption de mesures ambitieuses a eu lieu dans un contexte d'échec général de la communauté internationale à donner la priorité aux actions qui étaient nécessaires pour « faire tout le possible pour libérer nos frères, nos sœurs et nos enfants des conditions abjectes et inhumaines de l'extrême pauvreté » et « pour faire du droit au développement une réalité pour tous ». Cet énoncé de mission, tiré de la Déclaration du Millénaire, a fait espérer que la communauté internationale prendrait les difficiles décisions qui s'imposent pour une réforme. Ces réformes visaient à attirer l'attention sur les besoins des populations vivant dans une situation de pauvreté et des populations des pays en voie de développement, ce qui est nécessaire pour réaliser les objectifs de développement internationalement reconnus (IADG), y compris ceux figurant dans l'engagement du Millénaire.

Malgré les accords conclus en 2002 avec le Consensus de Monterrey sur le financement du développement, et la Déclaration de Paris (2005) et le Programme d'action d'Accra (2008) afin de rendre l'aide plus efficace, les donateurs et les gouvernements des pays en voie de développement n'ont fait que de timides progrès vers les objectifs, et de nombreux donateurs abandonnent actuellement leurs promesses en matière de volume d'aide. Ce manque d'avancées démontre une absence alarmante de volonté politique de traiter de manière cohérente et efficace les principaux défis en termes de développement auquel est confronté le monde.

La dernière décennie s'est caractérisée par des inégalités permanentes et croissantes entre les pays, exacerbées par l'incapacité de faire face aux causes systématiques de l'aggravement des crises de la finance mondiale, du changement climatique et de la faim. Face à ces crises, des millions de personnes pauvres et marginalisées font l'objet de mécanismes de protection sociale faibles, ainsi que d'un espace politique restreint pour réaliser leurs droits sociaux, économiques, culturels et politiques. L'on assiste à une série de défis importants à relever, pour réaliser les objectifs de développement internationalement reconnus, y compris les OMD, notamment pour les personnes qui en ont le plus besoin.

Des millions d'organisations de la société civile (OSC) à travers le monde contribuent au développement d'une manière unique et essentielle, en tant qu'agents innovants du changement et de la transformation sociale. Elles jouent un rôle clé au moment de représenter une large gamme de

² L'annexe II définit une série de définitions utiles employées par BetterAid dans le présent document, en ce qui concerne les questions liées à l'aide, la coopération au développement, l'efficacité de l'aide et l'efficacité du développement.

voix dans les débats politiques aux niveaux national et mondial, en ce qui concerne la mise en œuvre des engagements pris à Paris et à Accra. En tant que membres à part entière du Groupe de travail sur l'efficacité de l'aide, elles ont contribué de manière active à la construction d'un agenda intégrant les différentes parties prenantes, sur l'efficacité du développement. Cependant, malgré leur reconnaissance en tant qu'« acteurs du développement de plein droit » à Accra, les OSC font face à des politiques et des pratiques qui restreignent leur rôle en tant qu'acteurs du développement. Étant donné que les OSC travaillent pour améliorer leur propre efficacité, un environnement propice est essentiel pour « maximiser leurs contributions au développement » (PAA).

En s'appuyant sur cette riche expérience, les OSC ont concentré leurs propositions sur trois types de réforme interdépendants, essentiels pour réaliser une *Déclaration de Pusan sur l'efficacité du développement* qui soit complète et ambitieuse :

- a) Compléter et renforcer les engagements actuels en termes d'efficacité de l'aide ;
- b) Rendre opérationnelle l'efficacité du développement ;
- c) Promouvoir une architecture de coopération au développement équitable et plus juste, assortie de changements systémiques dans la gouvernance mondiale de la coopération internationale au développement.

Chacun de ces types de réforme exige des engagements négociés, spécifiques, assortis de délais et mesurables. Lorsqu'ils sont considérés d'une manière conjointe, ils permettent de construire une confiance et une responsabilité mutuelles pour prendre des mesures capables de réaliser le but de l'efficacité du développement, c'est-à-dire le renforcement de l'impact de la coopération au développement et de l'aide sur les capacités de personnes pauvres et marginalisées à réaliser leurs droits et à atteindre les objectifs de développement internationalement reconnus.

II L'ensemble des partenaires de développement doivent...

A) Compléter et renforcer les engagements actuels en matière d'efficacité de l'aide, et ce :

1. En faisant un bilan des engagements pris : Une évaluation honnête et réaliste des progrès accomplis par rapport aux engagements pris à Paris et Accra par les donateurs et les pouvoirs publics des pays en voie de développement ne sera possible que si l'Enquête et l'Évaluation tirent leurs conclusions de consultations nationales transparentes menées avec l'ensemble des acteurs du développement, y compris la société civile, les parlementaires et les organes des gouvernements locaux.

1.1 Les OSC demandent : La mise en œuvre d'une évaluation inclusive des engagements pris à Paris et à Accra, spécifiant et tenant compte des raisons sous-jacentes de l'absence de progrès plus significatifs.

La définition des questions clés pour le quatrième Forum de haut niveau ne doit pas se fonder uniquement sur la Synthèse des principaux résultats de l'Enquête et de l'Évaluation de la Direction de la coopération au développement de l'OCDE ; elle doit également tenir compte des propositions basées sur des preuves formulées par l'ensemble des parties prenantes qui siègent au Groupe de travail, y compris le groupe A sur la responsabilité et l'appropriation démocratique.

Cette Synthèse doit documenter non seulement les preuves de succès relatif dans la réalisation des engagements mais définir également les motifs à la fois immédiats et systémiques de l'absence de progrès plus significatifs.

2. Poursuivre les engagements de Paris et d'Accra en matière d'efficacité de l'aide ?:

le Programme d'action d'Accra a étendu la Déclaration de Paris dans plusieurs domaines importants en matière d'efficacité de l'aide : implication avec l'ensemble des acteurs du développement, y compris la reconnaissance des OSC en tant qu'acteurs du développement de plein droit et du caractère central de l'égalité des genres, droits humains et durabilité environnementale, recours aux systèmes nationaux, conditionnalités, assistance technique, transparence et responsabilité mutuelle. Ces engagements ne doivent pas être mis de côté mais soutenus, clarifiés et approfondis. Leur réalisation est une base essentielle de la contribution de l'aide à l'efficacité des initiatives de développement destinées aux populations pauvres et marginalisées.

2.1 Les OSC demandent : La promotion de l'appropriation démocratique des actions et des politiques en matière de développement, par le biais d'un engagement total et d'une prise de responsabilités envers l'ensemble des acteurs du développement (et notamment les bénéficiaires et les communautés locales ciblés, mais aussi les parlements, les OSC, le secteur privé, les médias et les gouvernements locaux

Le PAA envisage l'appropriation nationale des programmes et des politiques en matière de développement non seulement comme une appropriation par les gouvernements mais aussi comme une appropriation démocratique inclusive. Ceci signifie que les voix et les préoccupations de citoyens (femmes, hommes, filles et garçons) doivent constituer la base des plans, des politiques et des processus de développement nationaux. Les donateurs et les pouvoirs publics devraient par cons

équenter donner la priorité à des processus ouverts et inclusifs, les protéger et les approfondir afin de s'engager et d'être responsables envers l'ensemble des acteurs du développement, et notamment des populations bénéficiaires de l'aide, afin que les besoins des communautés de base soient reflétés dans les plans nationaux. Les acteurs du développement tels que les parlements, les gouvernements locaux ou les organisations de la société civile, y compris les organisations de femmes et les organisations fondées sur l'adhésion, doivent être totalement impliqués dans l'ensemble des étapes de planification, de définition du budget, de mise en œuvre, de monitoring et d'évaluation des plans de développement.

2.2 Les OSC demandent : Mener des dialogues larges et inclusifs, réguliers, impliquant les différentes parties prenantes sur les politiques nationales ainsi que sur les stratégies, les politiques et les programmes en matière de développement

Les donateurs et les gouvernements devraient s'engager dans des actions renforçant les rôles des OSC, des parlementaires, des gouvernements locaux et des médias dans la formulation et l'approbation des stratégies de coopération en matière de développement et de lutte contre la pauvreté, et développer des structures de surveillance impliquant plusieurs parties prenantes, ouvertes à l'ensemble des acteurs du développement. Les partenaires du développement doivent faire face, de manière proactive et efficace, le rétrécissement actuel de l'espace politique des citoyens pour agir et s'exprimer de manière collective dans de nombreux pays du monde

2.3 Les OSC demandent : le renforcement et la réalisation des engagements de Paris en vue du recours à des approches-programmes (PBA), tout en réalisant les engagements pris à Accra, afin d'augmenter le recours aux systèmes nationaux comme première option dans le cadre de la coopération bilatérale entre deux pays.

L'utilisation d'approches-programmes (PBA) dans le cadre de l'aide et l'utilisation de systèmes nationaux créent d'importantes synergies avec l'utilisation de systèmes nationaux, en construisant des capacités nationales et en évitant des systèmes parallèles. Même s'ils sont vitaux pour l'appropriation démocratique et pour la réduction des coûts de transaction, les donateurs doivent désormais se tourner vers les approches-programmes, puisque de nombreux projets sont encore la norme dans la plupart des pays et que les donateurs contrôlent leurs propres programmes. Les donateurs doivent convenir de critères communs et transparents afin de déterminer quand utiliser et quand ne pas utiliser les systèmes nationaux. Lorsqu'ils décident de ne pas recourir à ces derniers, ils doivent justifier leurs décisions en public. Le recours aux systèmes nationaux doit respecter pleinement l'autonomie et l'indépendance de la société civile en tant qu'acteur de plein droit, et ne doit pas constituer une justification permettant aux gouvernements d'interférer dans les activités des OSC.

L'application des engagements à recourir aux systèmes de gestion financière et d'approvisionnement nationaux est en perte de vitesse et doit trouver un nouvel élan à Pusan. Les donateurs et les partenaires des pays en voie de développement doivent s'engager à réformer les politiques en matière d'approvisionnement afin d'octroyer des contrats qui tiennent compte des critères visant à obtenir des résultats de développement en faveur des populations pauvres, l'inclusion sociale, les impacts environnementaux et le travail décent, y compris le respect des conventions de l'OIT. Des systèmes nationaux de gouvernance de l'aide et du développement efficaces exigent plus que des bonnes pratiques en matière d'approvisionnement et de gestion des finances publiques. Même si ces dernières sont importantes, l'ensemble des acteurs du développement doivent également promouvoir des systèmes nationaux participatifs, responsables, transparents et réactifs, afin d'empêcher la corruption.

2.4 Les OSC demandent : la fin des conditionalités politiques des donateurs liées aux versements et aux négociations de la dette, y compris des conditionnalités politiques indirectes et implicites développées par les Institutions Financières Internationales

Les conditionalités politiques et l'aide liée compromettent l'appropriation démocratique nationale, le principe de base de l'efficacité de l'aide ainsi que le droit au développement. Ces pratiques doivent cesser. Les conditionnalités politiques actuelles doivent être transparentes et échelonnées sur une année après Pusan ; les nouveaux accords d'aide ne doivent comporter aucune conditionnalité. Ceci s'applique également aux conditionnalités indirectes des Institutions Financières Internationales et d'autres organisations multilatérales. Seules des conditions fiduciaires, négociées de manière transparente et inclusive, assorties de mécanismes de surveillance publique, doivent être rattachées à l'assistance au développement. Les donateurs doivent travailler de pair avec les pays en voie de développement afin d'honorer conjointement leurs obligations en termes de droits humains en tant que signataires des conventions et des accords sur les droits humains, et notamment en ce qui concerne les questions liées à l'égalité des genres, les droits des femmes, les droits des enfants, les droits de populations autochtones et tribales, le travail

décent, la durabilité environnementale et la lutte contre la corruption. Les consultations relatives au soutien budgétaire et aux autres formes de soutien pouvant être apportées au secteur doivent être négociées en se basant sur des forum étendus et ouverts, permettant la participation de l'ensemble des personnes et des groupes affectés, y compris les parlementaires, les gouvernements locaux et les OSC.

- 3. Poursuivre les engagements de Paris et d'Accra en matière d'efficacité de l'aide ²:** Le Programme d'action d'Accra a étendu la Déclaration de Paris dans plusieurs domaines importants en matière d'efficacité de l'aide : implication avec l'ensemble des acteurs du développement, y compris la reconnaissance des OSC en tant qu'acteurs du développement de plein droit et du caractère central de l'égalité des genres, droits humains et durabilité environnementale, recours aux systèmes nationaux, conditionnalités, assistance technique, transparence et responsabilité mutuelle. Ces engagements ne doivent pas être mis de côté mais soutenus, clarifiés et approfondis. Leur réalisation est une base essentielle de la contribution de l'aide à l'efficacité des initiatives de développement destinées aux populations pauvres et marginalisées.

Annexe I : Qu'est-ce que la plate-forme BetterAid et le Forum ouvert ?

Dans la lignée d'Accra, la Plate-forme BetterAid et le Forum ouvert sont deux processus dirigés par les OSC, différents mais complémentaires.

La Plate-forme BetterAid : BetterAid est une plate-forme mondiale diverse, qui réunit plusieurs centaines d'organisations de la société civile (OSC) travaillant dans le domaine de la coopération au développement. Elle permet leur participation proactive et volontaire aux dialogues ainsi qu'aux opportunités d'influencer les politiques. BetterAid a vu le jour lors de la préparation du troisième Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide, qui s'est tenu à Accra (HLF3). À Accra, les OSC ont joué un rôle essentiel. Leur participation aux débats a été principalement organisée par le Groupe de pilotage international des OSC (ISG) de la Plate-forme BetterAid. Après Accra, l'ISG a été renommé « Groupe de coordination de BetterAid » (BACG). Il assure le travail de facilitation au sein de la Plate-forme et participe au processus officiel en tant que membres à part entière du Groupe de travail sur l'efficacité de l'aide.

L'objectif de BetterAid est de surveiller et influencer la mise en œuvre du Programme d'action d'Accra (PAA), en mettant l'accent sur les questions d'appropriation démocratique, tout en étendant l'ordre du jour aux questions d'efficacité du développement. Ce dernier attire l'attention sur l'impact de l'aide et de la coopération au développement sur la démocratie, les droits humains, la justice sociale et la justice des genres, et comprend des propositions de réforme de l'architecture de la coopération internationale au développement.

En organisant des ateliers nationaux et régionaux, BetterAid a aidé les OSC locales à développer des plans de surveillance et à encourager la mise en œuvre du Programme d'action d'Accra. Le Groupe de coordination de BetterAid a élaboré des documents de politique portant sur plusieurs sujets associés, disponibles sur son site Internet, www.betteraid.org.

Le Forum ouvert sur l'efficacité du développement : Le Forum ouvert est un processus mondial conduit par la société civile, initié avant le Forum de haut-niveau d'Accra de 2008, afin de renforcer la responsabilité des OSC envers des principes et des directives visant à améliorer l'efficacité des OSC en tant qu'acteurs du développement. En 2010, le Forum ouvert a organisé des consultations nationales impliquant des centaines d'OSC dans plus de 60 pays. Ces consultations ont donné lieu à l'approbation des *Principes d'Istanbul sur l'efficacité du développement des OSC* lors de la première Assemblée mondiale du Forum ouvert, qui s'est tenue à Istanbul en septembre 2010 (voir Annexe III). Un travail est actuellement mené avec les secteurs au niveau national sur un *Projet-cadre pour l'efficacité du développement des OSC*, qui comprend des directives, des indicateurs et des mécanismes de responsabilité pour les Principes que les OSC seront en mesure d'adapter au contexte de leurs pays.

Le Forum ouvert continue également de prendre part au dialogue avec les donateurs et les parties prenantes des gouvernements des pays en voie de développement du monde entier sur les propositions du Forum, contenues dans le *Cadre provisoire*, afin que les normes minimales pour ces acteurs autorisent les OSC à réaliser des pratiques de développement cohérentes avec les *Principes d'Istanbul*. Suite à l'Assemblée mondiale de 2011, un *Cadre international pour l'efficacité du développement des OSC* sera présenté lors du Forum de haut niveau de Pusan, qui se tiendra en novembre. Le Forum ouvert s'engage auprès des membres du Groupe de travail de son propre

droit et par l'intermédiaire de la plate-forme BetterAid. Les *Principes* et le *Cadre provisoire* sont disponibles sur le site Internet du Forum ouvert : www.cso-effectiveness.org.

Annexe II Définitions BetterAid

Aide : BetterAid utilise le terme « aide » comme synonyme « d'assistance officielle au développement » (AOD). L'AOD se traduit par des transferts de ressources à des conditions favorables afin de fournir une assistance humanitaire et en termes de développement entre un donateur et un partenaire d'un pays en voie de développement. La réunion des donateurs au sein du Comité d'assistance au développement de l'OCDE a permis de définir les critères spécifiques pour déterminer si le transfert d'une ressource particulière peut être considéré comme de l'AOD. Si les OSC peuvent recevoir un AOD, cette dernière n'inclut pas les transferts directs de ressources effectués par les organisations de la société civile ou les autres acteurs non gouvernementaux. De la même manière, les donateurs de pays en voie de développement, qui ne font pas partie du Comité d'assistance au développement, fournissent une assistance au développement dont la plus grande partie n'est actuellement pas rapportée au Comité d'assistance au développement et n'est pas comptabilisée dans l'AOD.

Coopération au développement : Si la coopération au développement est parfois désignée par le terme « aide » ou « assistance au développement », elle inclut plus que les transferts de ressources de l'AOD. BetterAid utilise l'expression « coopération au développement » afin d'inclure une série de relations internationales entre les gouvernements ou les populations, dans le but de réaliser les objectifs de développement internationalement reconnus (IADG) dans les pays en voie de développement. Elle peut inclure la coopération au sein de la société civile et la coopération croissante entre les pays en voie de développement (Coopération Sud-Sud) à des fins de développement.

Efficacité de l'aide : L'efficacité de l'aide concerne les mesures visant à améliorer la qualité de la relation d'aide, en se concentrant principalement sur les termes et les conditions du transfert de ressources en lui-même. La Déclaration de Paris a défini cinq principes qui devraient guider les donateurs officiels et les gouvernements de pays en voie de développement, afin d'améliorer l'efficacité de ce transfert de ressources.

Efficacité du développement : Il n'existe aucune définition acceptée de « l'efficacité du développement ». Pour BetterAid, l'efficacité du développement a été comprise comme les politiques et les pratiques des acteurs du développement renforçant l'impact de l'aide et de la coopération au développement sur les capacités des populations pauvres et marginalisées afin de réaliser leurs droits et d'atteindre les objectifs de développement internationalement reconnus. Les conditions de réalisation des objectifs en termes d'efficacité du développement doivent inclure des engagements mesurables afin d'améliorer l'efficacité de l'aide.

Objectifs de développement internationalement reconnus (IADG) : Les IADG constituent un ensemble d'objectifs spécifiques, dont nombreux sont assortis de buts accompagnés de délais, qui composent l'agenda des Nations Unies en matière de développement. Ils résument les principaux engagements des sommets mondiaux des Nations Unies qui se sont tenus depuis 1990 sur différents aspects des défis en matière de développement mondial. Certains de ces engagements ont été intégrés à la *Déclaration du millénaire* adoptée par l'ensemble des gouvernements lors du Sommet du millénaire des NU en 2000. Si les objectifs de développement internationalement reconnus incluent les huit Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) spécifiques, ils constituent un ensemble d'objectifs plus larges, qui incluent les défis liés à la croissance économique au niveau national, le progrès social équitable, le concept de travail décent, le développement

durable, les droits humains (y compris les droits des femmes, des enfants et des populations autochtones), la gouvernance économique mondiale, le commerce, la dette et les migrations.

Architecture de la coopération au développement : L'architecture de la coopération au développement désigne les systèmes et institutions de coopération au développement. Parmi les structures actuelles figurant le Comité d'assistance au développement de l'OCDE (DAC), le Groupe de travail informel sur l'efficacité de l'aide (WP-EFF) (facilité par le Secrétariat du DAC), et le Forum des Nations Unies pour la coopération en matière de coopération (UN DCF), qui est un Forum biennal intégrant l'ensemble des parties prenantes, dans le cadre du Conseil économique et social des NU (ECOSOC) qui vise à fournir une plate-forme inclusive pour le dialogue sur l'efficacité de l'aide et le développement international. Les autres organes multilatéraux jouent également un rôle important dans l'architecture de la coopération au développement, telles que la Banque mondiale et les banques de développement régionales, les autres organes des Nations Unies, le G20, le FMI et l'Union européenne ou devraient jouer un rôle plus important dans le futur, tels que le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies.

Annexe III : Principes d'Istanbul sur l'efficacité du développement des OSC³

Les organisations de la société civile sont un élément vibrant et essentiel de la vie démocratique des pays à travers le monde. Les OSC collaborent avec les peuples dans toute leur diversité et travaillent à promouvoir leurs droits. Les traits essentiels des OSC en tant qu'acteurs du développement à part entière, qu'elles soient volontaires, diverses, non-partisanes, autonomes, non-violentes, et qu'elles travaillent et collaborent pour le changement, sont les fondements des principes d'Istanbul sur l'efficacité du développement des OSC. Ces principes guident le travail et les pratiques des organisations, à la fois dans les situations de paix et de conflits, dans différents domaines de travail, du niveau local à la défense des politiques, et dans un esprit allant de l'urgence humanitaire au développement à long terme.

1. Respect et promotion des droits humains et de la justice sociale

Les OSC sont efficaces en tant qu'acteurs du développement lorsqu'elles ... développent et mettent en œuvre des stratégies, des activités et des pratiques afin de promouvoir les droits des individus et, plus généralement, les droits humains, y compris le droit au développement, avec dignité, à un travail décent, à la justice sociale et à l'équité pour tous et toutes.

2. Représentation de l'égalité et de l'équité entre les sexes en favorisant les droits des femmes et des jeunes filles

Les OSC sont efficaces en tant qu'acteurs du développement lorsqu'elles ... s'attachent à la promotion et à la pratique de la coopération du développement en représentant l'équité entre les sexes, en se faisant le reflet de l'expérience et des préoccupations des femmes, en soutenant l'effort des femmes afin qu'elles réalisent leurs droits individuels et collectifs, et qu'elles participent en tant qu'acteurs totalement autonomisés dans le processus de développement.

3. Concentration sur l'autonomisation des peuples, l'appropriation et la participation démocratiques

Les OSC sont efficaces en tant qu'acteurs du développement lorsqu'elles... soutiennent l'autonomisation et la participation inclusive des peuples afin d'étendre leur appropriation démocratique des politiques et des initiatives de développement qui affectent leurs vies, en mettant l'accent sur les personnes pauvres et marginalisées.

4. Promotion d'un environnement durable

Les OSC sont efficaces en tant qu'acteurs du développement lorsqu'elles... développent et mettent en œuvre des priorités et des approches promouvant un environnement durable pour les générations présentes et futures, y compris des réponses urgentes aux crises du climat, en tournant leur attention tout spécialement vers les conditions socioéconomiques, culturelles et indigènes

³ Les Principes d'Istanbul, tels que convenus lors de l'Assemblée mondiale du Forum ouvert à Istanbul, qui s'est tenue septembre 28 -30 septembre 2010, constituent la base du *Projet-Cadre international pour l'efficacité du développement des OSC du Forum ouvert*. Ces principes sont détaillés dans la Version 2 de ce *Cadre*, en cours d'actualisation et peuvent être consultés sur le site Internet du Forum ouvert : www.cso-effectiveness.org.

pour une intégrité et une justice écologiques.

5. Pratique de la transparence et de la responsabilité

Les OSC sont efficaces en tant qu'acteurs du développement lorsqu'elles... font preuve d'un engagement soutenu à faveur de la transparence, d'une responsabilité multiple et d'intégrité dans leurs opérations internes.

6. Poursuite de partenariats équitables et solidaires

Les OSC sont efficaces en tant qu'acteurs du développement lorsqu'elles ... s'engagent à entretenir des rapports transparents avec les OSC et les autres acteurs du développement, basés sur des objectifs de développement et des valeurs partagés, le respect mutuel, la confiance, l'autonomie organisationnelle, un accompagnement à long terme, la solidarité et la citoyenneté mondiale, de manière libre et d'égal à égal.

7. Création et partage des connaissances et engagement envers un apprentissage mutuel

Les OSC sont efficaces en tant qu'acteurs du développement lorsqu'elles... améliorent la façon de tirer un enseignement de leurs expériences, des autres OSC et acteurs du développement, en intégrant les faits avérés de la pratiques et des résultats du développement, et en incluant le savoir et la sagesse des communautés locales et autochtones, afin de renforcer l'innovation et la vision du futur qu'elles souhaiteraient construire.

8. Engagement envers un changement durable positif

Les OSC sont efficaces en tant qu'acteurs au développement lorsqu'elles... collaborent afin d'obtenir de leurs actions de développement des résultats et des impacts durables, en se concentrant sur les résultats et les conditions d'un changement durable pour les peuples, en mettant spécialement l'accent sur les populations pauvres et marginalisées, afin d'assurer un héritage durable pour les générations présentes et futures.

Guidées par les principes d'Istanbul, les OSC s'engagent à mener des actions proactives afin d'améliorer leurs pratiques de développement et d'en être totalement responsables. Il sera tout aussi important que des politiques et de pratiques soient mises en œuvre par l'ensemble des acteurs. À travers des actions en accord avec ces principes, les gouvernements des pays donateurs et partenaires manifestent leur engagement pris lors du Programme d'action d'Accra, selon lequel ils « partagent un intérêt à faire en sorte que la contribution des OSC au développement atteigne son plein potentiel. » Tous les gouvernements ont le devoir de faire respecter les droits humains les plus essentiels, dont, entre autres, la liberté d'association, la liberté de réunion et la liberté d'expression. Ce sont là des pré-conditions pour un développement efficace.

Istanbul (Turquie)

29 septembre 2010